

**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**

N° d'imprimé : D140905021

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	08/10/2026	26180493
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Favorable	DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) : 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: ARD, ARG 6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis: AR, D, G, ARD, ARG 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AVD 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration: ARD	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		
07/10/2028		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		
Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 07/10/2027		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÈMENT : S044V033 (9) RAISON SOCIALE : C.T.A. DU SUD LOIRE (3) COORDONNÉES : 119, route de la Gare 44120 VERTOU Tél : 02.40.33.48.45 Fax: 02.40.33.22.07		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÈMENT : 044D1062 SIGNATURE : 		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1ère mise en circulation GH-878-EB(F) 27/06/2022 27/06/2022 Marque Désignation commerciale RENAULT TRAFIC (1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1FL000269242633 N1 CTTE Type/CNIT Énergie N10RENC TE45P028 GO Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
67341		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-1.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	6 %		1 %	
Force verticales :	1238 daN		761 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	451 daN	429 daN	257 daN	258 daN
Déséquilibre (< 20%) :	5 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	451 daN	429 daN	257 daN	258 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) :	69 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) :	23 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.51m ⁻¹) :	C1: < 0.10 C2: < 0.10			
Feux de croisement (-0.5% à -3%):	-0.7 %		-1.0 %	